

**Zeitschrift:** Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie  
**Herausgeber:** Musée d'art et d'histoire de Genève  
**Band:** 3 (1925)

**Artikel:** Trois tapisseries de Bruxelles  
**Autor:** Deonna, W.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-727985>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## TROIS TAPISSERIES DE BRUXELLES

W. DEONNA.



ES héritiers de M<sup>me</sup> Prévost de La Rive ont généreusement fait don au Musée de trois tapisseries du XVI<sup>e</sup> siècle, à personnages, formant suite<sup>1</sup> (*fig. 1-3*). La marque B. B., tissée à l'angle droit inférieur (Nos 11459, 11461) de deux d'entre elles, atteste qu'elles sortent des ateliers de Bruxelles<sup>2</sup>. La marque habituelle de Bruxelles depuis 1528<sup>3</sup> comporte entre les deux B un blason de gueules, qui fait défaut ici. Cette absence prouve que ces tapisseries sont antérieures à cette date. D'autre part, remarque M. F. Donnet, si les sujets présentent bien les caractères de la Renaissance, divers parties, les premiers plans, notamment le terrain semé de fleurs, rappellent encore l'art du XV<sup>e</sup> siècle. On pourrait donc croire que ces pièces ont été fabriquées à Bruxelles au début du XVI<sup>e</sup> siècle, vers 1525<sup>4</sup>.

\* \* \*

Si leur valeur artistique n'est que secondaire, du moins les sujets présentent quelque intérêt.

Les grandes compositions illustrent-elles la légende de la reine de Saba et de Salomon, sujet fréquent au moyen âge, qui a une grande vogue à cette époque encore ?<sup>5</sup> On pourrait reconnaître :

<sup>1</sup> Nos 11459-11461. Les bordures et les motifs sont en effet semblables.

<sup>2</sup> Sur les tapisseries de Bruxelles: WAUTERS, « Les tapisseries de Bruxelles et leurs marques », *L'Art*, 1881-2; *id.*, « Les tapisseries bruxelloises », 1878; DONNET, « Les tapisseries de Bruxelles, Enghien et Audenarde », *Annales de la Société d'arch. de Bruxelles*, 1894; DESTREE, « Tapisseries et sculptures bruxelloises »; MIGEON, « Les Arts du tissu », 1909, p. 221 sq.

<sup>3</sup> MIGEON, *op. l.*, p. 242.

<sup>4</sup> MM. J. Marquet de Vasselot, G. Migeon, conservateurs au Musée du Louvre, F. Donnet, secrétaire de la Société royale d'archéologie de Belgique, ont bien voulu répondre à mes demandes de renseignements concernant ces tapisseries; je les remercie de leur grande obligeance.

<sup>5</sup> Sur la légende de la reine de Saba, FRAZER, *Folklore in the Old Testament*, II, 1919, p. 564 sq., Solomon and the Queen of Sheba; HALEVY, « La légende de la reine de Saba », *Annuaire de l'Ecole pratique de Hautes Etudes*, 1905; LITTMANN, « The legend of the Queen of Sheba in the tradition of Axum », 1904; DERAMEY, « La légende de la reine de Saba », *Rev. hist. rel.*, 1894, XXIX, p. 296 sq.

1. N° 11461. La reine de Saba recevant les ambassadeurs de Salomon. —  
2. N° 11460. Le voyage de la reine de Saba. — 3. N° 11459. La reine offrant des présents à Salomon. C'est l'opinion de M. Marquet de Vasselot et de M. Migeon.

Toutefois M. F. Donnet, après avoir hésité, ne croit pas pouvoir s'y rallier. « Comme vous, nous écrit-il, à première vue, j'avais également songé à l'histoire de Salomon ou même à Esther devant Assuérus. Mais les autres scènes ne permettent pas d'adopter cette identification. Esther n'offre pas de présents au roi. Et que signifie le geste de la femme agenouillée qui ne porte du reste pas de couronne

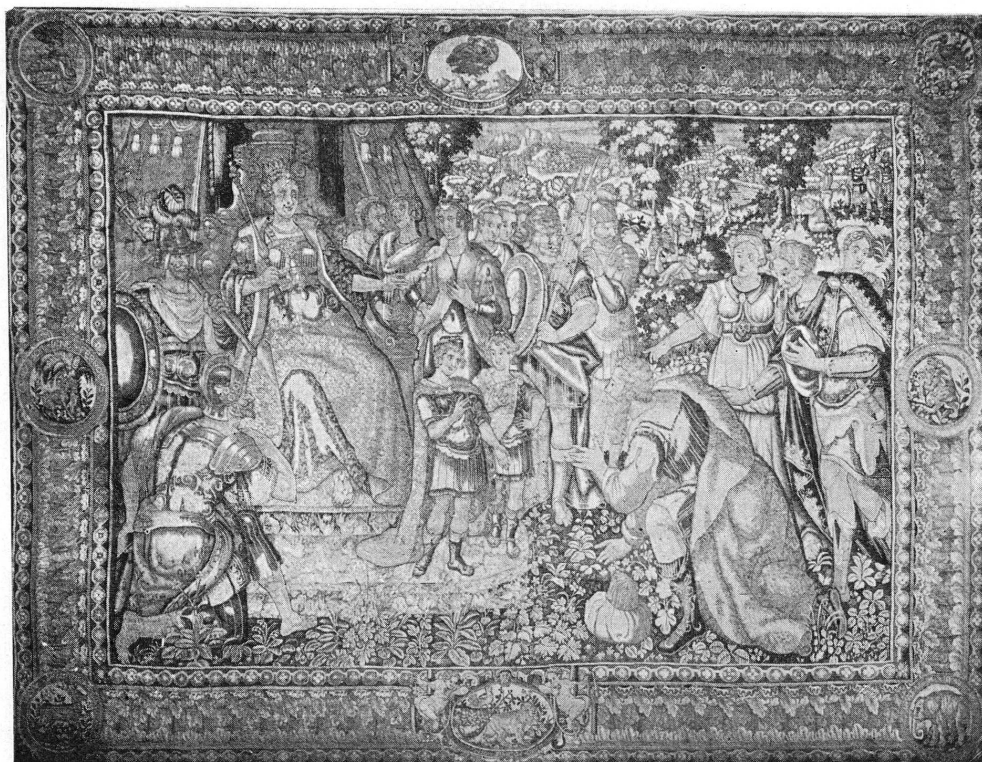


FIG. 1. — 11461. Tapisserie de Bruxelles.

royale et qui semble présenter au roi sa ceinture déliée? <sup>1</sup> Serait-ce un signe de mise à la disposition complète? On dirait plutôt qu'il s'agit d'un butin de guerre qui est présenté au roi par le personnage qui se trouve à sa droite. Puis la seconde scène. La reine sur son trône, avec ses deux jeunes fils (?), à laquelle deux personnages sont présentés par une femme, lui rendant hommage ou sollicitant une grâce. Enfin, la troisième scène, la reine passant à cheval; à ses côtés, une femme à cheval, ses fils la suivent également à cheval, tandis qu'un lecteur semble lui faire du doigt un signe

<sup>1</sup> Sans doute un diadème parmi d'autres présents.

d'appel. Et dans le fond, au centre d'un camp, le roi assis à côté d'une table, derrière laquelle se trouve un personnage qui compte ou encaisse de l'argent. J'oubliais de signaler dans le fond de la tenture de la reine le supplice d'un homme qu'on décapite. Comment amalgamer tous ces incidents? J'ai beau réfléchir, je ne parviens pas à reconstituer l'histoire ou la légende qu'ils reproduisent.

« Un moment j'ai cru y voir des scènes de la légende du roi Modus et de la reine Ratio. Il existe au palais d'Arenberg une tapisserie composée de trois scènes: le roi sur son trône, la reine sur son trône et le cortège des deux souverains à cheval. A première vue, il y avait des analogies curieuses. Mais, sur notre tapisserie, les personnages à cheval sont deux femmes et, du reste, aucun détail cynégétique ne permet de reconstituer les scènes de chasse dans lesquelles figurent Modus et Ratio. Il fallut donc abandonner cette trace.

« Dans son Histoire de la tapisserie bruxelloise, Wauters cite énormément de tentures, mais ce ne sont que des titres de sujets représentés, et rarement des descriptions. Moi-même, dans mes ouvrages sur la tapisserie, j'ai analysé et reproduit quantité de documents, mais encore une fois ceux-ci ne donnent que l'indication du sujet. Si l'on parcourt la liste de ces sujets et si l'on songe aux épisodes connus qu'ils représentent, on ne parvient pas à adapter un seul de ces sujets aux scènes représentées sur vos tapisseries. Je possède dans ma bibliothèque particulière une collection importante de livres, de brochures, de photographies, traitant ou représentant des tapisseries. Je les ai tous consultés et j'ai parcouru les catalogues des Musées. Nulle part trace de renseignements pouvant m'éclairer.

« Je dois finir par avouer mon insuccès. C'est la première fois que pareille mésaventure m'arrive... En présence de mon impuissance, j'ai voulu faire appel aux lumières de mes collègues de l'Académie royale d'archéologie. J'ai soumis vos photographies aux membres présents. Plusieurs de ceux-ci étaient bien au courant de l'histoire de la tapisserie dans nos provinces. Malheureusement, pas un seul n'a pu me fournir un renseignement utile. Ils ne parvinrent pas à identifier le sujet. »

\* \* \*

La guirlande des bordures <sup>1</sup> renferme 8 cartouches (le cartouche central du haut et du bas est soutenu par deux Amours). On y voit des animaux illustrant les curieuses croyances zoologiques <sup>2</sup> que le moyen âge a héritées de l'antiquité, que décrivent les nombreux bestiaires <sup>3</sup>, et qui se sont perpétuées bien plus tard encore, jusque dans les croyances populaires actuelles.

<sup>1</sup> La bordure du N° 11460 est incomplète et la marque B. B. a par suite disparu.

<sup>2</sup> CARUS, *Geschichte der Zoologie bis auf J. Muller und Charles Darwin*, Munich, 1872.

<sup>3</sup> FRANKLIN, « La vie privée d'autrefois », 1897, p. 14 sq., référ.; LANGLOIS, « La connaissance de la nature et du monde au moyen âge », 1911, p. 393 sq., référ.

On sait la grande influence exercée par les Bestiaires sur l'art du moyen-âge, MALE, « L'art religieux du XIII<sup>e</sup> siècle en France », 3<sup>me</sup> éd., 1910, p. 50 sq.

1. Un éléphant, à ses pieds une souris ou un rat. Légende: *Natura repugnat*. L'éléphant, croit-on dès Pline, ne craint que deux animaux, le dragon et la souris<sup>1</sup>. et, comme le dit la légende, sa nature y répugne.



FIG. 2. — 11460. Tapisserie de Bruxelles.

2. Un lion, marchant à droite d'un air craintif, et se détournant d'un coq perché sur un rocher. Légende: *Dum timeor timeo*: tout en étant craint, je crains moi-même. En effet, si malgré sa lourde masse l'éléphant est mis en fuite par une petite souris, le lion, malgré sa bravoure, a peur du feu et du coq, spécialement du coq

<sup>1</sup> PLINE, Hist. Nat., VIII, X, 2; FRANKLIN, p. 4, 103; «Les admirables secrets d'Albert le Grand», éd. 1891, 12, p. 390, p. 413, N° 61; LANGLOIS, p. 84. Sur cette croyance et son illustration antique, cf. mon mémoire «L'ibis, le rat et l'éléphant», *Rev. des ét. anciennes*, pour paraître.

blanc <sup>1</sup>. Cette croyance ne repose pas, comme le dit Langlois, sur une ancienne bévée: elle remonte à l'antiquité <sup>2</sup>, et dérive de notions qui mettent en relation le coq, surtout blanc <sup>3</sup>, animal solaire, avec le lion, symbole du feu <sup>4</sup>.

Le coq hardy, chaut, et luxurieux,  
Est du Lyon grandement redoubté <sup>5</sup>.

Le lion, dit Aneau :

Du soleil tient, et feu élémentaire,  
Donc craint le coq, aussi la flamme claire <sup>6</sup>.

3. Guenon courant à gauche, en tenant deux petits, l'un dans ses bras, l'autre sur son dos. Légende : *Presentia cordi*. La guenon porte deux petits, dont elle adore l'un au détriment de l'autre. Quand on lui donne la chasse, elle prend son chéri dans ses bras, jette le second sur son épaule et s'enfuit. Mais, si elle se sent en danger, elle ouvre les bras, abandonne celui qu'elle tenait, tandis que l'autre reste si bien cramponné qu'elle ne peut s'en défaire <sup>7</sup>. Cette croyance remonte aussi à l'antiquité <sup>8</sup>.

4. Grue perchée sur une patte, tenant dans l'autre une pierre. Légende : *Ut quiescat aly* (ut quiescant alii), pour que les autres se reposent. « Pendant la nuit, dit Pline, les grues posent des sentinelles qui tiennent un caillou dans la patte; si la sentinelle s'endort, le caillou tombe et trahit sa négligence; les autres dorment la

<sup>1</sup> FRANKLIN, p. 5, 107; « Les admirables secrets d'Albert le Grand », éd. Lyon, 1752, p. 128; LANGLOIS, p. 380, 34; MAURY, « Essai sur les légendes pieuses du moyen âge », p. 158, note 5.

<sup>2</sup> PLINE, H. N., VIII, chap. XIX, le lion est effrayé par une roue, un char vide, la crête du coq, plus encore par son chant et surtout par le feu; LUCRÈCE, « De Nat. Deor. », ch. 4.

<sup>3</sup> Le coq blanc joue un grand rôle dans les croyances antiques. On se rappelle la règle de Pythagore, « ne pas toucher un coq blanc »; la superstition moderne l'a conservé, comme aussi la poule blanche: SÉBILLLOT, *Folklore de France*, III, p. 245 (coq), p. 240 (poule), etc.; WEINREICH, *Antike Heilungswunder*, p. 67, etc.

<sup>4</sup> L'association du coq et du lion remonte à l'iconologie babylonienne. CLERMONT-GANNEAU, *Journal asiatique*, I, 1883, p. 159.

<sup>5</sup> Guillaume GUEROUULT, « Second livre de la description des animaux, contenant le blason des Oyseaux », Lyon, 1550, « Le Coq ».

<sup>6</sup> Barthélemy ANEAU, « Décades de la description, forme et vertu naturelle des animaux, tant raisonnables que brutz », Lyon, 1549, « Le Lyon ».

<sup>7</sup> FRANKLIN, p. 137; « Les admirables secrets d'Albert le Grand », éd. 1891, 12, p. 427; LANGLOIS, p. 389, 92, 41.

<sup>8</sup> PLINE, H. N., VIII, ch. LXXX, mentionne l'amour maternel des guenons pour leurs petits, qu'elles étouffent parfois en les embrassant.

Ses petits aime, et embrassant leurs flancs,  
Les serre, et tue, leur pensant bien faire.  
Trop grand amour fait perdre les enfants.

ANEAU, *op. l.*, « Le singe ».

tête cachée sous l'aile et se tenant tantôt sur un pied, tantôt sur l'autre<sup>1</sup>.» C'est ce que répètent encore les Bestiaires du moyen âge<sup>2</sup>.

Et quand par l'aer (lassées) se reposent  
Troys font le guet: et jamais dormir n'osent.  
Ainsi en un pied haut eslevé sur terre  
Chascune tient une petite pierre,  
Laquelle (alors qu'elle veut sommeiller)  
Tombe, fait bruict, et la vient réveiller.  
O preux souldarts que cecy soit noté:  
Guet vigilant tient le camp en seurté<sup>3</sup>.

De là sans doute l'expression « faire le pied de grue »<sup>4</sup>.

5. Au-dessus de montagnes une cigogne vole, en portant sur son dos une autre; le bec tourné en arrière, elle tend à cette dernière un serpent. Légende: *Patras in Patrem*.

L'inimitié de la cigogne pour le serpent est connue<sup>5</sup>, et le moyen âge a hérité cette croyance de l'antiquité, D'autre part, la cigogne est célèbre par sa fidélité conjugale<sup>6</sup> et par son amour filial, car les petits soignent leurs parents devenus vieux, s'arrachant leurs plumes, les étendant sur leurs pères et mères et les couvant<sup>7</sup>. Cet amour filial est déjà célébré par les écrivains antiques, et Aristophane<sup>8</sup>, Pline, Artémidore, racontent que les jeunes cigognes nourrissent leurs parents devenus vieux<sup>9</sup>. Mais elles font plus encore; pour ne pas les laisser seuls, elles les portent sur leur dos. C'est ce que montre notre motif, et ce que racontent les anciens auteurs français, auprès desquels cette légende est courante aux XIV-XVI<sup>e</sup> siècles.

La cigongne a telle pitié  
De son père et mère en vieillesse  
Qu'elle les nourrit par amitié  
Au nid et jamais ne les laisse.

<sup>1</sup> PLINE, H. N., X, 30.

<sup>2</sup> FRANKLIN, p. 162; «Les admirables secrets d'Albert le Grand», éd. 1891, 12, p. 490.

<sup>3</sup> Guillaume GUÉROULT, «Second livre de la description des animaux contenant le blason des oyseaux», Lyon, 1550, «La grue».

<sup>4</sup> ROLLAND, «Faune populaire de la France», 2, p. 368, 370.

<sup>5</sup> LANGLOIS, p. 376.

<sup>6</sup> FRANKLIN, p. 150.

<sup>7</sup> *Ibid.*, p. 150. Même croyance pour la huppe, p. 164. Au contraire, quand les petits du pélican sont devenus grands, ils frappent leurs parents à coups de bec, p. 170.

<sup>8</sup> *Les oiseaux*.

<sup>9</sup> PLINE, H. N., X, ch. XXXII; ARTÉMIDORE, «Oneirocriticon», cf. trad. VIDAL, «La clef des songes», 1921, p. 133.

En l'air les porte doucement,  
Et nourrit sans estre estrangée  
Ses petits délicatement  
De la viande qu'a mangée.

dit Aneau<sup>1</sup>.

Selon Guérault :

La cigogne ha bonté tant admirable  
Et de douceur est tellement ornée,  
Qu'elle en reçoit louenge incomparable,  
Qui ne sera par siècles terminée.  
El' ne se void qu'aux plus chaut de l'année  
Et lors à ceux dont el' ha pris son estre,  
Fait sa pitié grandement apparoistre:  
Les nourrissant en leur foiblesse vieillesse.  
Tant les chéríst que jamais ne les laisse.  
Ains parmy l'air les porte doucement.  
Mais ses petits nourrist plus chèrement:  
Leur vomissant sa viande mangée<sup>2</sup>.

Sébillot signale une gravure d'un livre ascétique représentant :

Une cigogne qui porte  
Sur ses ailes son vieux père<sup>3</sup>.

On attribue aussi à la huppe<sup>4</sup> et au loir<sup>5</sup> la piété filiale de la cigogne, et ces croyances persistent dans les traditions populaires modernes.

La légende *Patras in Patrem* y fait allusion. *Patrare* signifie souvent exécuter, accomplir; ce verbe désigne aussi l'acte de procréation. « Huic emendandae glossae Isidori: Patravit, patrem fecit. Leg. patrem egit; quod jam monuerat Graevius. Onomast.: Patro, παιδοποιῶ », dit Ducange<sup>6</sup>. On peut donc traduire: Tu agis comme un père envers ton père.

<sup>1</sup> ANEAU, « Décade de la description, forme et vertu naturelle des animaux, tant raisonnables que brutz », Lyon, 1549, n. 8.

Cf. ROLLAND, « La faune populaire de la France », III, p. 379; SÉBILLOT, « Folklore de France », III, p. 176, référ.; « Maisons rustiques », 1597, livre I, p. 17; Jacques de VITRY, « Exempla », p. 109, 245; ANEAU, « Description philosophale », p. 7, etc.

<sup>2</sup> Guillaume GUÉROULT, « Second livre de la description des animaux contenant le blason des oyseaux », Lyon, 1550. « La Cigogne ».

<sup>3</sup> SÉBILLOT, *op. l.*, III, p. 176; « Les emblèmes d'amour divin et humain expliqués par des vers français par un père capucin », 1631, p. 26.

<sup>4</sup> SÉBILLOT, III, p. 176; ROLLAND, *op. l.*, IX, p. 167.

<sup>5</sup> PLINE, H. N., VIII, 82.

<sup>6</sup> DUCANGE, « Glossarium », s. v. *Patrare*.

6. Un bouquetin ou une chèvre (?) au pied d'un palmier. Légende: *Crudelior igne ferroque*, plus cruel que le feu et que le fer. Est-ce une allusion à l'antilope, animal fort farouche, dont les deux cornes sont tranchantes comme des faucilles et peuvent scier les arbres<sup>1</sup>? Peut-être est-ce une chèvre qui

... aux plantes faict tort:  
Pour ce qu'elle est toujours en chaulde fièvre,  
(Comme l'on dict), ce qu'elle brote, et mord,  
Avec la dent: incontinent est mort<sup>2</sup>.



FIG. 3. — 11459. Tapisserie de Bruxelles.

7. Un cerf marchant à droite, la poitrine percée d'une flèche. Légende: *Meum immedicabile*. Sans doute faut-il sous-entendre *vulnus*: ma blessure est inguérissable<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> LANGLOIS, p. 36, 381.

<sup>2</sup> ANEAU, *op. l.*, La Chievre.

<sup>3</sup> Les balles de plomb qui ont tué le cerf sont une amulette utile, entre autres vertus, pour aider l'enfantement. WOLFF, *Curiosus scrutator*, p. 267-8, 386.

Nous savons que le cerf, en mangeant du dictame, se débarrasse de ses flèches<sup>1</sup>; qu'acculé, il fait face au chasseur, ce qui expliquerait la flèche qui le transperce par devant; que, quand il attaque l'homme, sa blessure est mortelle: « a grant peine, dit le comte de Foix, un homme garira, se il est fort blecié d'un cerf. Et pour ce, dit-on, après le sanglier, le mire; après le cerf, la bière ». Ou encore: « Au cerf la bierre, au sanglier le barbier »<sup>2</sup>.

Le cerf est

Doux et amy de l'homme. Et pour ce à l'heure  
Qu'il se voit prins par l'homme, larmes pleure,  
Avant sa mort... »<sup>3</sup>.

8. Une grue, une cigogne ou un héron, gît sur le dos terrassé par un oiseau plus petit. Légende: *Exitus in dubio*, l'issue du combat est incertaine.

Ce ne peut être, puisque l'oiseau victorieux n'est pas le héron, une allusion à celui-ci qui

... a le bec si fort  
Que si d'autre oiseau est battu  
Il le transperce et le met à mort  
Tant est pénétrant et pointu<sup>4</sup>.

Le vainqueur semble être un faucon; il ressemble en effet à l'image qu'en donne Aneau. Or, le faucon,

Quand il combat contre la grue ou l'oye  
Légier au vol, courageux à la proye,  
Toujours se monstre: et des ongles poinctus  
Ses ennemys rend souvent abattus.

Mais, dit la légende de notre tapisserie, l'issue du combat est incertaine:

Mais s'il advient qu'il ne les puisse prendre,  
Ardant courroux soubdain les vient surprendre,  
Et (despité) si longtemps les pourchasse,  
Qu'enfin se perd: dont après se tourmente<sup>5</sup>.

<sup>1</sup> Vincent de BEAUVAIS, *Speculum naturale*, p. 226, Cervus.

<sup>2</sup> FRANKLIN, p. 83-4; ROLLAND, « Faune populaire de la France », I, p. 101.

<sup>3</sup> ANEAU, *op. l.*, « Le cerf ».

<sup>4</sup> ANEAU. Cf. ROLLAND, « Faune populaire de la France », I, p. 373.

<sup>5</sup> Guillaume GUÉROULT, *op. l.*, « Le faucon ».

